



## Edito de Madame le Maire

*Chères Autouillettoises, chers Autouilletois,  
La rentrée s'est bien déroulée malgré un climat international morose.*

*Nos 18 écoliers de l'école élémentaire ont commencé les Nouvelles Activités Périscolaires qui se déroulent dans la joie et la bonne humeur.*

*Le terrain Multisports est maintenant terminé. Nos jeunes ont suivi assidument les travaux chaque soir après les cours. Non fini, il a déjà été investi ! C'est avec un immense plaisir que je constate l'engouement de tous pour ce lieu qui manquait à la commune. Nous allons prévoir une inauguration au début du printemps.*

*Les travaux du Centre Technique Municipal se poursuivent. La réception des travaux devrait se faire comme prévu, courant janvier.*

*Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. A cette occasion, la Route des Châteaux se parera de nouvelles illuminations. Des festivités seront organisées pour les jeunes et les moins jeunes.*

*Nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors des vœux du Maire, le vendredi 16 janvier 2015 à la Maison du Village.*

*Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes en famille !*

*Françoise LENARD  
Maire d'Autouillet*

## Citoyenneté

### Du bon usage du terrain multisports

Le terrain multisports tant attendu est maintenant terminé. Il est placé sous l'entière responsabilité des usagers et des parents pour les enfants mineurs.

Il est en priorité réservé à l'école pendant les heures scolaires, à l'activité périscolaire le vendredi de 15 heures à 16 heures30 et au centre de loisirs le mercredi après-midi.

Son utilisation est prévue de 9 heures à 21 heures en période estivale et jusqu'à 18h30 le reste de l'année.

Des règles de civisme sont à respecter afin de conserver ce terrain en bon état :

- Il est interdit de se pendre et monter au filet de protection situé le long de la route de Villiers le Mahieu.
- Il est interdit de s'asseoir sur les barrières qui délimitent le terrain.
- Les inscriptions et les graffitis sont interdits sur les barrières.
- Les spectateurs se doivent d'utiliser les bancs installés sur le stade.
- Les usagers du terrain sont priés de respecter la propreté de ce lieu en utilisant les poubelles mises à disposition.
- Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée.
- Le terrain n'est pas une aire de pique-nique.
- La pratique cycliste est autorisée sur la piste extérieure uniquement pour les enfants jusqu'à 10 ans. Tout engin à moteur y est interdit.

La courtoisie et le respect d'autrui, notamment en matière de nuisance sonore sont de rigueur ainsi qu'une tenue vestimentaire sportive correcte.

Le non respect des règles ci-dessus énoncées, les troubles manifestes de l'ordre public, violences ou dégradations par exemple, pourraient entraîner une interdiction d'accès au terrain multisports

Nous comptons sur l'implication et la responsabilité de tous pour maintenir ce bel espace en parfait état.



## Gros travail de mise à jour sur le cimetière

### Droits et usages pour les habitants d'Autouillet



Lors d'une récente visite à notre cimetière, une partie du conseil municipal a constaté l'état de délabrement avancé de plusieurs tombes. « La commission cimetièrre » composée de Sophie Laski, Geoffrey

Leclercq et Arlette Lhériaux, va entreprendre un travail de recherches et d'informations :

- Recherches des familles pour les tombes les plus endommagées en vue d'une remise en état et, le cas échéant, d'une relève de la sépulture.
- Contact avec les familles dont les sépultures demandent des travaux de rénovation ou de nettoyage.

A ce propos, nous rappelons que les tombes doivent être entretenues par les familles afin d'être propres, avec les noms gravés lisibles et sans être envahies par la mousse ou des plantes parasites.

- Informations pour le renouvellement des concessions dont le terme est échu. Tout renouvellement doit être demandé par la famille auprès de la mairie.

Les concessions trentenaires et cinquantenaires dont le terme échu a dépassé les 2 ans redeviennent la propriété de la commune. Néanmoins il sera effectué une recherche d'ayant-droits et d'héritiers avant que soit prise la décision de relever ces tombes.

Ont le droit d'être inhumés au cimetière d'Autouillet : les résidents du village, les personnes décédées à Autouillet, celles ayant une sépulture de famille au cimetière ainsi que les résidents à l'étranger mais inscrits sur les listes électorales de la commune.



Les concessions sont trentenaires, cinquantenaires ou perpétuelles.

Le cimetière dispose d'un columbarium.

La perte d'un être cher est un moment douloureux qui nous laisse souvent désœuvrés devant les formalités et la préparation des obsèques. La mairie a passé une convention avec « Juste après... », un service d'accompagnement et d'information pour toutes ces démarches. Ce service est gratuit, disponible 7/7 j. et 24/24 h. Un bulletin d'information vous sera remis lors de la déclaration du décès à la mairie.

*« L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rêve ; il coule, et nous passons ! »* Lamartine - « Le lac »

## Commémoration du 11 novembre



Sous un soleil radieux notre commune a commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918.

En présence de Madame Françoise Lénard, le Maire, du conseil

municipal, de nombreux Autouilletois et de nos anciens combattants un hommage a été rendu à nos « morts pour la France ». Trois gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument. Après une présentation du drapeau, Monsieur Patrick Brame a lu le nom de nos disparus des guerres de 14/18, 39/45 et d'Algérie. Dans le souvenir de nos soldats qui ont défendu notre patrie au sacrifice de leur vie pour des milliers d'entre eux, une minute de silence a été observée.



Par un discours émouvant, Monsieur Maurice Piollat, président des anciens combattants de la région de Thoiry, nous a rappelé qu'en cette année 2014, les français commémorent le centième anniversaire du début de la Grande Guerre. Le 3 Août 1914, le tocsin retentit dans les villes françaises. Des millions de Français sont mobilisés.

Puis Madame le Maire a lu le message de Monsieur Kader Arif, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense pour l'hommage au courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant ces années mais aussi à nos soldats tombés ces dernières années sur le théâtre d'opérations extérieures pour perpétuer l'héritage de leurs aînés.

En ce jour, est inauguré à Notre- Dame de Lorette un mémorial où sont inscrits les noms de près de 600 000 combattants de toutes nationalités morts sur les terres du Nord-Pas de Calais.

Madame Le Maire ainsi que Monsieur Piollat ont conclu leur discours par des remerciements à notre institutrice et au travail de mémoire auprès de nos enfants.

La cérémonie s'est terminée par notre hymne national chanté fièrement par les enfants.

Un pot de l'amitié a été offert dans la salle du conseil de la mairie afin de conclure cette matinée sur une note de convivialité et de partage.



## La vie des Autouilletois

### Disparition

Le compositeur Hugues Le Bars est décédé ce 1er novembre à l'âge de 64 ans.

L'artiste, né à Versailles en 1950, vivait dans notre commune depuis plusieurs années avec sa famille.

Ce multi-instrumentiste avait la particularité de mêler les sons « réels » aux instruments de musique ainsi que des voix comme celles d'André Malraux, Maurice Béjart, Eugène Ionesco, Patrice Chéreau ou Sonia Rykiel.

Il a composé des musiques de films, de ballets pour Béjart, de génériques pour la radio, la télévision ainsi que la B.O du dessin animé *Oggy et les cafards*.

Ce musicien éclectique a sorti en 2013 un dernier album Ettoo où sont utilisés des sons particuliers enregistrés il y a quelques années au Japon.

Il a été inhumé à Autouillet le 11 novembre auprès de son père, artiste peintre-sculpteur, et sa mère.

Nous garderons le souvenir d'un homme discret, souriant, à l'écoute des autres.

Nous adressons à sa femme et ses enfants nos plus sincères condoléances.



### Etat civil

#### Naissances

- Olivier SAINT MARTIN né le 8/11/2014

#### Mariages

- Anne TONNELET et Stéphane CHENILLEAU  
le 20 septembre 2014

#### Décès

- Hugues LEBARS décédé le 1er novembre 2014

### Urbanisme

#### Permis de construire

- M. et Mme BETRON - 8 domaine Le Closente - Construction d'une maison individuelle

#### Déclarations de travaux

- Mme MOT Agnès - 10 route des Châteaux - Réfection de la clôture

- M. BROCARD Pascal - 21 route des Châteaux - Pose d'une fenêtre de toit

- M. JAMBUT Christophe - 32 route des Châteaux - Changement des fenêtres de toit

### Bac 2014 avec mention

Félicitations aux trois jeunes Autouilletois qui ont obtenu leur Bac avec mention :

**Mention Assez Bien** : Tanguy DELIESSCHE (Bac Economique et Social) - Estelle DEMOUGIN (Bac Scientifique SVT)

**Mention Bien** : Victor HA (Bac Economique et Social)

Les diplômes ont été remis le samedi 8 novembre dernier par Françoise LENARD lors d'une cérémonie à la Salle des Bonnettes (La Queue en Yvelines).



### Citoyenneté

#### Interdiction préfectorale pour le brûlage des déchets verts



Suite à de nombreuses demandes de dérogations de brûlage des déchets verts, la Préfecture des Yvelines rappelle que le brûlage des déchets verts est strictement interdit par arrêté préfectoral dans tout le département des Yvelines.

Seul le brûlage des déchets issus de travaux agricoles ou forestiers peut être autorisé sous réserve des dispositions dudit arrêté. Le brûlage des déchets verts de jardins et de parc, assimilés à des déchets ménagers, est quant à lui interdit toute l'année et sur l'ensemble du territoire des Yvelines.

Par conséquent, il ne nous est plus possible d'accorder d'autorisation de brûlage.

Il vous est possible de déposer ces déchets gratuitement dans les déchetteries de Garancières et de Méré en présentant une carte d'accès que vous pouvez obtenir en Mairie.

#### Carte d'identité : nouveau !

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est de 15 ans.

Attention, cette prolongation ne concerne pas les cartes nationales délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

Cet allongement de 5 ans concerne également les cartes nationales délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Cette prolongation de 5 ans n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose de compléter un formulaire grâce à ce lien : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)





# Délibérations votées lors des conseils municipaux

## Conseil municipal du 29 avril 2014

- Vote des participations de la commune aux charges intercommunales 2014
- Vote de la décision modificative budgétaire n° 1
- Vote des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Vote des membres de la Commission du CCAS
- Modification d'une concession funéraire trentenaire en perpétuelle
- Désignation du Correspondant Défense de la commune
- Autorisation à Mme le Maire de signer un acte d'échange
- Etablissement d'une liste de 24 membres pour la commission des impôts directs

## Conseil municipal du 26 juin 2014

- Approuve la planification des temps d'activités périscolaires 2014-2015 pour l'école primaire d'Autouillet ;
- Crée un poste d'intervenant extérieur de 2h30 pour l'année scolaire 2014-2015
- Autorise Mme le Maire à signer des conventions avec les intervenants autoentrepreneurs ;
- Instaure une participation financière des parents pour la mise en place des TAP de l'année scolaire 2014-2015
- Modifie l'organisation et le tarif de la garderie périscolaire et du centre de loisirs du mercredi pour l'année scolaire 2014-2015
- Actualise la RODP pour les ouvrages d'électricité ;
- Actualise la RODP pour les ouvrages de télécommunications ;
- Approuve l'adhésion de la commune du Mesnil Saint Denis au SIRYAE ;
- Approuve le rapport annuel 2013 sur le service public d'élimination des déchets ;
- Election des délégués représentant la commune auprès du SIFAA.

## Conseil municipal du 11 septembre 2014

- Décide que la résidence sise Route de Boissy portera le nom de « Domaine de Closente ».
- Maintient le prix du repas scolaire pour l'année 2015.
- Décide d'appliquer la revalorisation mensuelle des loyers communaux à compter du 1er janvier 2015 et de reprendre à cette date l'entretien du jardin de l'Eglise.
- Sollicite du Conseil Général des Yvelines une subvention au titre du programme départemental 2012-2013-2014 d'aide aux communes en matière de voirie ainsi qu'une subvention complémentaire « bonus écologique ».
- Sollicite du Conseil Général des Yvelines une aide exceptionnelle au titre du programme 2012-2013 afin de remettre en état la route de Boissy.

- Donne son accord de principe pour la signature d'une convention avec la commune de Neauphle-le-Vieux afin d'accueillir les enfants d'Autouillet durant les vacances scolaires au centre de loisirs de Neauphle-le-Vieux sous réserve de connaître avec plus d'exactitude le coût de la participation qu'elle devra verser par enfant.
- Prend acte des évolutions législatives introduites par la loi du 8 août 2014 concernant la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) et demande au Syndicat d'Electricité des Yvelines le reversement de la TCCFE perçue sur son territoire.
- Retient l'offre de la société Jean Lefèvre pour la réalisation de la plateforme du terrain multisport.
- Décide de prendre en charge une partie du prix de repas de cantine pour l'année scolaire 2014-2015 d'un enfant scolarisé à Houdan au titre du CCAS.

## Conseil municipal du 16 octobre 2014

- Approuve la décision modificative budgétaire n° 2 relative à l'intégration des excédents du Syndicat Intercommunal d'Electricité de Montfort l'Amaury (SIEMA) suite à sa dissolution ;
- Approuve le rapport 2014 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CC Cœur d'Yvelines pour la détermination de l'attribution de compensation pour la commune d'Autouillet ;
- Approuve le rapport annuel d'activités 2013 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Breuil (SIAB) ;
- Approuve le rapport annuel 2013 du Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau (SIRYAE) sur le prix et la qualité des services de l'eau potable ;
- Approuve le rapport annuel d'activités 2013 du Syndicat Intercommunal de Transport des Elèves de la Région de Rambouillet (SITERR) ;
- Décide de solliciter du Conseil Général des Yvelines une aide exceptionnelle au titre du programme 2012-2013 afin de remettre en état la route de Boissy ;
- Attribue une subvention au collège Maurice Ravel de Montfort l'Amaury pour des voyages scolaires.

Découvrir les syndicats inter-communaux

# Le Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau



Le Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau (SIRYAE) se charge de la **production, du traitement et de la distribution d'eau potable dans 49 communes des Yvelines** pour plus de **100 000 habitants** consommant chacun environ **130 litres d'eau** par jour.

Siryae

Le Syndicat a été créé en 1934 avec le regroupement de 32 communes du département des Yvelines et Autouillet l'a intégré entre 1950 et 1954 au même moment que Marcq, Villiers le Mahieu et Flexanville. Il s'est fortement développé jusque dans les années 80 avec d'une part la création de la ville nouvelle de St Quentin en Yvelines et l'urbanisation des communes du département.



Comme souvent en France, l'eau du Syndicat est puisée dans des nappes phréatiques à environ 15 m de profondeur. Le SIRYAE exploite 3 captages d'eau : l'usine des Bîmes située à Mareil sur Mauldre et les captages de Rosay. Les fournitures d'eau extérieures complètent l'approvisionnement du Syndicat en cas de pénurie.

L'eau de pluie en s'infiltrant dans la nappe de craie présente sur l'ensemble du bassin parisien va se charger naturellement en minéraux. Cette **eau devenue calcaire** n'est pas nocive pour la santé, elle contribue même à **l'apport minéral nécessaire à notre organisme** mais au cours de son infiltration l'eau va également être exposée aux effets polluants domestiques et professionnels de l'activité humaine qui entraîne une dégradation de la qualité de l'eau.

Pour être rendue potable **l'eau souterraine doit être traitée**, sur les Bîmes et Rosay l'eau passe à travers des filtres de charbon actif en grains permettant d'absorber les éventuels pesticides et les matières organiques. Avant d'arriver sur les filtres, l'eau des Bîmes subit en plus une ozonation pour éliminer la matière organique, les bactéries, les germes et les virus éventuels et une acidification pour ajuster son PH pour limiter le pouvoir entartrant de l'eau.

Le SIRYAE est un des rares syndicats d'Ile de France à investir dans des **solutions de décarbonatation** pour réduire la teneur en calcaire.

En effet, dans un souci constant d'amélioration de la qualité de l'eau potable, le Comité Syndical a décidé de compléter les traitements actuels par une **décarbonatation**. Ce procédé permet de baisser le taux de calcaire présent dans l'eau.

Ce projet d'envergure comportant plusieurs étapes (recrutement d'un bureau d'étude, choix du mode de traitement, mise en service), nécessite des travaux qui s'échelonneront sur une durée d'environ **2 ans à partir de 2015**.

**Les installations d'adoucisseurs ne seront alors plus utiles pour les communes alimentées par les forages appartenant au SIRYAE.**



Enfin pour tous les points de production l'eau est désinfectée par injection de chlore gazeux. Cela permet de détruire les éventuelles bactéries et virus contenus dans l'eau en fin de traitement.

L'eau étant l'un des produits alimentaires les plus sécurisés, une surveillance très fréquente est mise en place tant par l'Agence Régionale de Santé que par l'exploitant du réseau la société SAUR.

L'eau potable produite est ensuite acheminée vers les **réservoirs de stockage** : châteaux d'eau et réservoirs semi-enterrés. Le Château d'eau des quatre piliés situé à Gambais le long de la RN 12 constitue le réservoir le plus important du Syndicat. Il existe au total **10 ouvrages de stockage** sur le périmètre du Syndicat.

La distribution sur l'ensemble des communes est assurée par un réseau interconnecté : **883 kms de canalisations** au total. Chaque commune peut ainsi être approvisionnée par différentes canalisations.

Afin de pérenniser son patrimoine le syndicat investit chaque année **plus d'un million d'euros** pour réaliser des travaux de renouvellements de conduites et de rénovation des ouvrages.

Pour compléter cet article sur l'eau sur notre commune, vous pouvez vous rendre sur le site du Syndicat, vous y trouverez une multitude d'informations complémentaires : [www.siryae.fr](http://www.siryae.fr)



## Sorties culturelles

### Beynes

#### Théâtre de la Barbacane

LE DUPLICATEUR. Opéra Science-fiction  
Samedi 13 décembre 2014 à 20h45

LES CAVALIERS . D'après le roman de Joseph Kessel  
Vendredi 23 janvier 2015 à 20h45 ( dès 8 ans)

CIRCUS INCOGNITUS.

Vendredi 30 janvier 2015 à 20h45

Réservation : 09 78 03 82 15

reservation@labarbacane.fr

### Elancourt

#### Le Prisme

L'EXTENSIBLE VOYAGE D'EVEA .

Séance tout public – 35 mn-A partir d'1 an

Samedi 6 décembre 2014 à 10h30

STEREOSCOPIA

Séance tout public- 45 mn – A partir de 9 ans

Mercredi 14 janvier 2015 à 14h30

NOS AMOURS BETES

Séance tout public – A partir de 6 ans

Mercredi 28 janvier 2015 à 14h30

GEORGES DANDIN

Vendredi 6 février 2015 à 21 h

BABAYAGA

Séance tout public-55 mn- A partir de 5 ans

Mercredi 11 février 2015 à 14h30

Lieu : Quartier des 7 mares

78990 Elancourt

Billetterie et réservation : 01 30 51 46 06

Du mercredi au samedi, de 13 h à 18 h et les soirs de spectacle à partir de 19h.

Fax : 01 30 51 75 41

### Mantes la ville

#### Salle Jacques Brel

JULIETTE GRECO

Samedi 17 janvier 2015 à 20h45

JULIEN DORE

Samedi 7 février 2015 à 20h45

Réservation : FNAC



### Montfort l'Amaury

«KNOCK» de JULES ROMAIN

Pièce jouée au CML de Montfort L'Amaury le samedi 6 décembre 2014 à 15 heures et à 20 heures 30, ainsi que le samedi 24 janvier 2015 à 20 heures 30 et le dimanche 25 janvier 2015 à 15 heures.

Il vous est possible de réserver vos places sur le site [www.lescabotins.org](http://www.lescabotins.org), ou auprès de la maison du Tourisme et du Patrimoine de Montfort L'Amaury (01 34 86 87 96).

### Saint Quentin en Yvelines

#### Théâtre de Saint Quentin en Yvelines

ALADIN par le marionnettiste tchèque Matej Forman  
du 3 décembre au 6 décembre 2014

ONCLE VANIA : Anton Tchekhov / Eric Lacascade  
12 et 13 décembre 2014

CONCERT for two violins/ men's quintet/ Writing ground  
: Alonzo King et le Lines Ballet 19 et 20 décembre 2014

TEMPUS FUGIT ? 30 ans du Cirque Plume  
du 30 janvier 2014 au 7 février 2015

DUO MICHEL PORTAL / VINCENT PEIRANI  
11 février 2015

Accueil billetterie : 01 30 96 99 00

Mail : [accueil@tsqy.org](mailto:accueil@tsqy.org)

### Versailles

LA VOIX DE L'ECUYER OPUS 2014

Spectacle équestre de Bartabas pour les écuyers de l'Académie du spectacle équestre de Versailles.

Tous les samedis à 18h00

Tous les dimanches à 15h00

Le mardi 23 et mercredi 24 décembre à 15h00

Académie du spectacle équestre

tel. 0892 681 891 ou [www.acadequestre.fr](http://www.acadequestre.fr)

Lieu : Manège de la Grande Ecurie du Château de Versailles-Avenue Rockfeller

Durée : 2h00





## Sorties culturelles

### Versailles

#### Synagogue de Versailles - 10 rue Albert Joly

VINCENT PEIRANI / SOLO

Mercredi 10 décembre à 20h30

Vincent Peirani, élu artiste de l'année par Jazzmag et couronné aux Victoires du Jazz 2013 propose un récital solo pour découvrir son univers poétique et spontané.

Réservation et billetterie à l'Office de Tourisme de Versailles au 2 bis avenue de Paris ou au 01 39 24 88 88 et à la Fnac / Billetterie sur place 30 minutes avant les concerts.

#### Opéra royal - Château de Versailles

BACH : ORATORIO DE NÖEL

20 décembre 2014 à 20h00

Durée : 3h30

FÉLICIEN DAVID : CHRISTOPHE COLOMB

13 décembre 2014 à 20h00

Durée : 2h00

PRELJOCAJ : BLANCHE

NEIGE

du 17 au 21 décembre 2014 à 20h00

Durée : 2h00

LE MYSTÈRE DE NÖEL / HUELGAS ENSEMBLE

21 décembre 2014 à 17h30



Informations et réservations : <http://www.chateauversailles-spectacles.fr> - Tel : +33(0) 1 30 83 78 98

## Zoom sur

# L'avenir de l'ASCA ?

### Renouvellement du bureau

L'équipe actuelle arrive à la fin de son mandat début 2015 et beaucoup d'entre nous ne renouvelleront pas leur mandat dont celui du président.

L'ASCA a besoin de vous pour continuer à faire vivre les activités qui rassemblent les autouilletois. Aujourd'hui, l'ASCA s'occupe entre autre de la foire à tout, du tarot, du goûter d'Halloween, de la marche, de la Philo, de la fête des sports... et plus largement aide à l'organisation des manifestations du village. Pour faire perdurer cette dynamique à Autouillet, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Si vous souhaitez vous engager au sein de l'Association Sportive et Culturelle d'Autouillet, ou avoir des informations retrouvez nous à la prochaine assemblée générale qui se tiendra le vendredi 23 janvier 2015, à 20h30.

Vous pouvez nous contacter au 06.88.14.00.30 si vous souhaitez de plus amples renseignements.

*Véronique Fiatte  
Présidente de l'ASCA.*

### Actualité bibliothèque de Thoiry



3 place de la Fontaine

78770 Thoiry

Permanences mercredi 16h30 / 18h30 et samedi 10h / 12h.

A l'heure des prix littéraires, la Bibliothèque Pour Tous de Thoiry vous informe que sont disponibles les titres primés suivants :

Le prix Goncourt : **Lydie Salvayre** pour « Pas pleurer »

Le prix Renaudot : **David Foerkinos** pour « Charlotte »

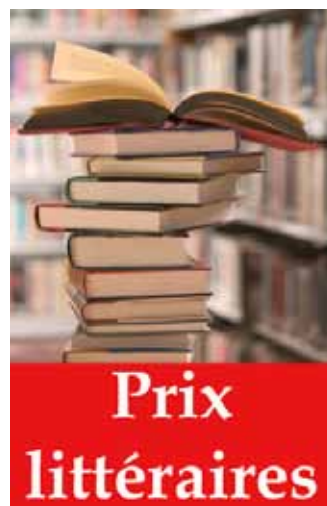
Le prix Fémina : **Yanick Lahens** pour « Bain de lune »

Le prix Médicis étranger : **Lily Brett** pour « Lola Bensky »

Le grand prix du roman de l'Académie Française : **Adrien Bosc** pour « Constellation »

Le prix du roman Fnac : **Benjamin Wood** pour « Le complexe d'Eden Bellwether »

Prix Nobel de littérature : **Patrick Modiano** pour « Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier ».



## Les RDV de l'ASCA

### Tarot

Les vendredis soir, tous les 15 jours, à la maison du village. Les personnes intéressées doivent nous transmettre leur adresse mail.

### Marche

RDV tous les lundis matin, à 9h30, au lavoir, pour une balade d'1h30. Possibilité de venir à la carte.

### Philautouillet

6 décembre : conférence causerie avec Yves Buin : la psychiatrie aujourd'hui

19-20 décembre + verre de l'amitié pour clore l'année civile

Toutes les dates sont sur le site <http://autouillet.fr>

Pour participer à l'une de ces activités s'adresser à Véronique Fiatte : 06 88 14 00 30 [asca.vfiatte@orange.fr](mailto:asca.vfiatte@orange.fr)



## Religion

### Nouveau curé pour la paroisse de Montfort



Après 9 ans de service le père Gérard est parti à Mantes la Ville. C'est le père Loiseau qui lui a succédé à la rentrée de septembre. Agé de 40 ans, prêtre depuis 12 ans, passionné d'histoire médiévale, il poursuit son doctorat en théologie et histoire de la philosophie, parallèlement à sa charge de curé du groupement de Montfort.

Il reçoit le samedi de 10h45 à 12h30 au presbytère de Montfort.

Tel : 01.34.86.01.43

## A découvrir

### Ateliers bi-mensuels - Le Sage

#### «Cultivons notre mémoire»

Considérer la personne dans sa globalité dans le but de renforcer ses capacités cognitives.

Prochaines dates : 1<sup>er</sup> et 15 décembre de 10h à 11h30 à la mairie de Thoiry.

Plus d'infos au 06.23.01.14.70 [www.le-sage.fr](http://www.le-sage.fr)

### Sculpteur à Autouillet

Stage de sculpture sur un week end, découverte et perfectionnement.

Cours en semaine mardi et jeudi soir : 19h30-22h30

Mr Duthillé : 06.32.89.38.24 [www.edouardcreation.odexpo.com](http://www.edouardcreation.odexpo.com)

### Recherche de choristes

Vous aimez chanter... Vous aimez la musique classique... Les Baladins d'Amaury recherchent des choristes.

Philippe Lekieffre, chef de chœur : 01 34 85 95 36

Bernard Lamy, président : 06 19 98 52 48

<http://baladins-amaury.com>

### Aquabike

La Piscine de Montfort l'Amaury propose des séances d'Aquagym et d'Aquabike.

Renseignements : 01 34 86 84 48

<http://sivom.montfort.free.fr>

### Aire de Skate Roller et BMX à Thoiry

- Age minimum d'accès 8 ans  
- Port du casque, protège-poignets, genouillères, coudières obligatoires

- Présence de 2 utilisateurs minimum sur le terrain

- Numéro de téléphone en cas d'urgence : 18 ou 112

- Mairie de Thoiry : 01 34 87 42 57

## A noter dans votre agenda



**Judi 27 novembre** : 18h30 Messe des défunts, Eglise d'Autouillet



**14 décembre** : Fête de Noël avec les enfants, à 16h à Auteuil



**17 décembre 2014** : Tous les enfants du village entre 6 et 12 ans sont invités au spectacle de Noël du Haras des Bréviaires.

13h-17h - Inscription en mairie.



**Judi 18 décembre** : repas de Noël des séniors par l'ASCA, à la maison du village



**Samedi 20 décembre** : Crèche de Noël suivie d'un chocolat chaud à l'Eglise.



**16 janvier 2015** : Voeux du maire



**Dimanche 18 janvier** : Déjeuner des anciens au Golf de la Couharde, La Queue lez Yvelines.



Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014